



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Focus sur les sorties du dispositif Solibail

Année 2017

Solibail est un dispositif d'intermédiation locative à destination de familles hébergées par l'Etat – prioritairement à l'hôtel – qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à un logement autonome. Le GIP HIS assure la coordination des entrées et sorties à l'échelle régionale entre les SIAO (Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation) et les 21 gestionnaires retenus par la DRIHL dans le cadre d'un appel à projet.

Ce dispositif de logement temporaire est destiné à un public vulnérable, nécessitant un accompagnement social lié au logement.

Quelques chiffres

Au 31 décembre 2017, on compte **1 105 ménages sortis** du dispositif Solibail depuis le début de l'année, soit une moyenne de 92 sorties par mois.

Ce chiffre est légèrement supérieur à celui constaté en 2016 : 85 sorties en moyenne par mois. Le taux de sortie¹ s'élève ainsi à 25% à fin 2017. Il était de 24% pour l'année 2016.

Cette hausse s'inscrit dans une dynamique d'élargissement continu du parc Solibail et d'augmentation du nombre de ménages suivis. Le taux de rotation du dispositif reste stable.

Répartition sur le territoire francilien

La part des sorties par département est globalement conforme à la répartition départementale du parc de logements Solibail, à l'exception de deux départements : les Hauts-de-Seine, qui compte 19% de l'offre de logements ne représente que 12% des sorties alors que la Seine-et-Marne qui compte 11% de l'offre représente à l'inverse 17% des sorties. Ces écarts traduisent des spécificités territoriales quant aux possibilités de sorties en intra départemental.

90 % des ménages sortis de Solibail en 2017 ont accédé à un logement pérenne dans le parc social, dont 16 % via le protocole État Action-Logement géré par le GIP-HIS.

Pour mémoire : le protocole Etat-Action Logement de mars 2016 fixe des objectifs de mobilisation du contingent Action Logement au bénéfice des salariés prioritaires au logement. Le GIP HIS intervient sur le volet du protocole qui concerne les sortants d'hébergement et de Solibail.

¹ Le taux de sortie est ici défini comme le rapport entre le nombre de sorties sur une année sur le stock de ménages occupants au 31/12.

Les 10 % des ménages n'ayant pas accédé au logement social sont sortis du dispositif pour des motifs divers

- 3% de départs volontaires,
- 2% d'expulsions,
- 2% de solutions personnelles,
- 1% de réorientation vers une structure sociale,
- 1% vers le parc privé,
- 1% de sorties non précisées.

Cette répartition est tout à fait semblable à celle constatée pour l'année 2016.

Soulignons que les 173 sorties vers le parc social via le GIP HIS représentent 20% du total des baux signés au 31 décembre 2017 dans le cadre du protocole Etat-Action Logement.

Composition des ménages

La **composition familiale** des ménages sortis se répartit de la façon suivante :

- 59 % de familles monoparentales (26% avec 1 enfant, 17% avec 2 enfants, 7% avec 3 enfants, 3% avec 4 enfants et plus)
- 38 % de couples avec enfants (10% avec 1 enfant, 17% avec 2 enfants, 12% avec 3 enfants, 6% avec 4 enfants et plus)
- 2 % de personnes isolées
- 1% de couples sans enfant

Notons que la part des couples avec enfants parmi les ménages sortis est plus importante que celle dans l'ensemble des ménages occupants (45% contre 38%), à l'inverse de ce que l'on constate pour les familles monoparentales (53% contre 59%). Pour les familles monoparentales, cet écart est d'autant plus grand que le nombre d'enfants est important.

Durée de séjour

La **durée de séjour des ménages** sortis en 2017 a été :

- ✓ inférieure à 18 mois pour 36% d'entre eux,
- ✓ comprise entre 18 et 36 mois pour 33%,
- ✓ supérieure à 36 mois pour 32% ; 12% des ménages sortis étaient dans le dispositif depuis plus de 5 ans.

Ces proportions sont globalement proches de celles constatées pour les sorties de l'année 2016, avec tout de même une accentuation pour les ménages présents dans le dispositif depuis plus de 36 mois (32% des sorties en 2017 contre 29% en 2016) et particulièrement pour les ménages présents dans le dispositif depuis plus de 5 ans (12% contre 7%).

Soulignons que la DRIHL porte une attention particulière aux ménages présents dans Solibail depuis plus de 3 ans. Sur la base de la liste des ménages concernés fournis par le GIP HIS, un travail a été engagé pour suivre les labellisations sur SYPLO des ménages Solibail prêts au relogement. Le GIP HIS participe également à trouver des solutions de sortie pour ces ménages au travers de la mise en œuvre du protocole Etat-Action Logement.